

PUISEUX.

E. 3981. (Registre.) — In-folio, papier, 235 feuillets.

1560 (27 déc.) - **1563** (12 juill.). — Jean Hézard, tabellion du Chapitre de Notre-Dame de Chartres,

— Accord entre Anne de Graffard, veuve de Jean de Raimbert, seigneur de Puisseux, et Amaury de Sabrevois, sieur du Mesnil, pour la succession dudit de Raimbert.

— Offres de foi à la dame de Garancières par Anne de Fossés, veuve de Pierre de Graffard, seigneur de Maudétour.

— Déclaration des terres appartenant à Marie de Raimbert, veuve de Pierre de Bailleul, seigneur de Motteux (1). Marye de Raimbert, tante de feu mon père, morte sans enfans tous ces héritages me devoient appartenir *Signé*: Puisseux.

— Accord entre Pierre Féron, curé de Puisseux, et les habitants dudit lieu, pour les meubles dus au curé par la paroisse.

— Enquête sur les violences commises par les gens d'armes en la maison de Pierre Deffons, laboureur à Puisseux.

E. 3982. (Registre.) — In-folio, papier, 269 feuillets.

1563 (28 sept.)-**1567** (7 janv.). — Jean Hézard, tabellion du Chapitre de Notre-Dame de Chartres.

— Testament de Marie de Raimbert, veuve de Pierre de Bailleul, sieur de Motteux.

— Contrat de mariage de Robert de Voré et d'Adrienne de Raimbert.

— Partage des biens de Jean de Raimbert, seigneur de Puisseux, et d'Anne de Graffard, sa femme, entre leurs enfans : Jean, seigneur de Puisseux ; Antoinette, femme de Louis des Acres ; Marie, femme de Jacques Lorilleux ; Adrienne, femme de Robert de Voré, et Louise, veuve de Marguerin de Theuvy.

— Baux, ventes, échanges, prises de possession, inventaires, partages, comptes de tutelle, obligations, etc.

E. 3983. (Registre.) — In-folio, papier, 58 feuillets.

1630 (5 janv.)-**1632** (8 janv.). — N. Boucher, tabellion du Chapitre de Notre-Dame de Chartres.

— Baux de bestiaux à cheptel par Antoine de Graffard, seigneur de Paincuit.

— Constitution de rente par Charles de Guichard, seigneur de Vacheresses.

— Obligations, quittances, baux, ventes, échanges, contrats de mariage, etc.